# Conditions générales de vente

## 1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- 1.1 Les présentes conditions générales de vente régissent l'ensemble des opérations d'achat-vente convenues entre les parties. Notamment, et conformément à l'article 121 alinéa 2 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 modifié, elles régissent la clause de réserve de propriété.
- 1.2 Les conditions tarifaires et conditions générales de ventes ont communiquées sur demande aux Clients et Prospects par les services commerciaux de FREE SPIRITS DISTRIBUTION. En conséquence, toute commande passée à FREE SPIRITS DISTRIBUTION implique nécessairement, à titre de condition essentielle et déterminante, leur acceptation sans réserve par le Client, nonobstant de ce fait toute disposition pouvant figurer sur les documents émanant du Client, le tout sous réserve des modifications desdits tarifs et conditions qui pourraient lui être ultérieurement adressées. FREE SPIRITS DISTRIBUTION ne saurait être valablement engagée par des dispositions particulières que si elle les a expressément acceptées aux termes d'un accord écrit et signé.
- 1.3 FREE SPIRITS DISTRIBUTION propose dans ses Catalogue et Tarifs, une sélection de produits destinés à la vente aux professionnels exclusivement. Le client doit être en mesure de prouver sa qualité de professionnel et disposer d'un ou plusieurs points de vente de spiritueux, vins et autres boissons, destinés à la vente au détail.
- 1.4 Le Client est seul responsable de la fixation de ses prix de revente.
- 1.5 Les présentes conditions sont établies sur des rapports de confiance. En cas de doute sur la solvabilité du Client établi sur la base de données internes notamment un impayé à l'égard de FREE SPIRITS DISTRIBUTION ou une prorogation d'échéance non acceptée d'informations externes, ou si le Client, par quelque procédé que ce soit rendait plus difficile l'exercice par la Société de son droit de revendication ou de l'action directe, ces événements entraîneraient de plein droit, et sans mise en demeure préalable la résolution de toutes les ventes en cours d'exécution, que la livraison ait eu lieu ou non, que les factures soient échues ou non et la résolution pour les ventes à venir de toutes conventions relatives aux conditions de règlement et l'exigibilité immédiate d'un paiement comptant.
- 1.6 Les conditionnements promotionnels ne peuvent être modifiés ou divisés par le Client lors de la revente au consommateur.
- 1.7 L'acheteur s'engage à avoir dix-huit ans révolus à la date de la commande.

#### 2. COMPTE CLIENT

Avant toute commande et établissement de devis, FREE SPIRITS DISTRIBUTION doit procéder à l'ouverture d'un compte client. Le client doit pour cela communiquer les éléments suivants par email :

- · un extrait K-bis de moins de trois mois.
- un RIB
- les détails de facturation : raison sociale, adresse complète, téléphone, contact (mobile + email), contact comptable (téléphone +email),
- les détails de livraison : enseigne, adresse complète, téléphone, contact (mobile), jours et horaires de livraison.

#### 3. COMMANDE

3.1 Toute commande devra être communiquée ou confirmée à FREE SPIRITS DISTRIBUTION par écrit.

Adresse email de commande : commande@free-spirits.fr

- 3.2 Toute commande devra impérativement comporter les mentions suivantes, sous peine de non traitement par FREE SPIRITS DISTRIBUTION:
  - la désignation des Produits commandés telle qu'indiquée dans les catalogues/ tarifs,
  - la quantité en unité de vente de chacun des Produits commandés.
  - Les modifications d'adresse ou d'horaires d'ouverture si différentes de celles indiquées lors de l'ouverture de compte.
- 3.3 Le règlement de cette première commande est au comptant, par virement, chèque ou traite directe.

# 4. DISPONIBILITÉ DES PRODUITS

Toute commande passée par le Client sera honorée dans la limite de disponibilité des produits commandés. Dans le cas où FREE SPIRITS DISTRIBUTION ne pourrait fournir les quantités commandées, FREE SPIRITS DISTRIBUTION s'engage à en informer le Client après réception de l'ordre. En aucun cas FREE SPIRITS DISTRIBUTION ne saurait être tenu responsable et aucune indemnité ne saurait être réclamée par le Client.



#### 5. CONDITIONS TARIFAIRES ET FACTURATION

- 5.1 Les prix figurent au tarif communiqué à tout client préalablement à la commande, et s'entendent au col.
- 5.2 FREE SPIRITS DISTRIBUTION se réserve le droit de modifier les tarifs en vigueur à tout moment. Le client sera averti de tout changement tarifaire à la date effective de celui-ci ou au plus tard lors de sa passation de commande. Les droits et la vignette sécurité sociale sont susceptibles d'augmenter à compter du 1er janvier de chaque année. FREE SPIRITS DISTRIBUTION se donne la possibilité de faire évoluer ses tarifs en conséquence à cette date.
- 5.3 Les conditions tarifaires s'entendent franco de port sur un point de livraison en France métropolitaine (hors Corse, hors zone de haute Montagne) pour toute commande minimum de 24 cols.
  - Le panachage des références est possible dans la limite du PCB/colisage d'origine.
  - Pour les commandes inférieures au franco, un barème de port sera appliqué.
- 5.4 Des conditions spécifiques sont appliquées par le transporteur :
  - pour une livraison en Corse ou en Haute Montagne.
  - en cas d'adresse erronée ou de rendez-vous non honoré (60% HT des frais de transport).
- 5.5 La facturation est faite sur la base du tarif en vigueur le jour de la commande. La date d'émission de la facture est le point de départ du calcul de la date d'exigibilité du paiement, et correspond à la date de demande d'expédition des marchandises.
- 5.6 A chaque commande ne peut correspondre qu'une seule facture.
- 5.7 FREE SPIRITS DISTRIBUTION se réserve le droit de proposer ponctuellement des offres promotionnelles. Ces offres seront communiquées au client par email ou par la force de vente FREE SPIRITS DISTRIBUTION. Aucune réduction de prix, offre promotionnelle, ne constitue un droit acquis pour le client.

# 6. CONDITIONS DE RÈGLEMENT

- 6.1 Toutes les factures sont payables à 30 jours fin de mois à compter de la date d'expédition des marchandises, date de facturation. Le montant sera crédité au compte de FREE SPIRITS DISTRIBUTION en date de valeur par LCR Non acceptée ou par virement (avec preuve de la programmation du virement à échéance envoyée avant expédition de la commande).
  - Tout effet non retourné dans ce délai entraînera la déchéance du terme. Conformément au Code du Commerce articleL443-1, le délai de paiement ne pourra être supérieur à trente jours après la fin du mois de livraison pour les achats de boissons alcooliques passibles des droits de consommation.

- 6.2 FREE SPIRITS DISTRIBUTION n'accorde aucun escompte pour paiement anticipé par rapport au délai stipulé ci-dessus.
- 6.3 Le défaut de paiement à date d'échéance entraînera une pénalité de retard égale à 5 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur, calculée proportionnellement au nombre de jours courus depuis la date d'échéance jusqu'au paiement complet ; somme à laquelle s'ajouteront les frais de recouvrement réels et à minima l'indemnité forfaitaire de 40 € prévue par les articles L441-3 et L441-6 du Code du Commerce.
  - Le montant des pénalités pourra être imputé par FREE SPIRITS DISTRIBUTION au Client sur toutes sommes dues, à quelque titre que ce soit.
- 6.4 FREE SPIRITS DISTRIBUTION se donne le droit d'exiger un paiement comptant à la commande :
  - pour tout nouveau Client,
  - pour toute commande inférieure à 250,00€HT,
  - pour tout Client n'ayant pas eu de relations commerciales avec
    FREE SPIRITS DISTRIBUTION pendant une durée au moins égale à 12 mois,
  - en cas de modification de la situation juridique ou financière du Client,
  - en cas de retards répétés de règlement de commandes par le Client.

Par paiement comptant, on entend un paiement à la date de la facture, montant crédité sur les comptes de FREE SPIRITS DISTRIBUTION en date de valeur, compensé jour.

6.5 En aucun cas les paiements dus à FREE SPIRITS DISTRIBUTION ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque réduction ou compensation avec une créance du Client sur FREE SPIRITS DISTRIBUTION à quelque titre que ce soit (article 48 II de la Loi n°2005-882 du 2 août 2005). Tout paiement qui est fait à FREE SPIRITS DISTRIBUTION s'impute sur les sommes dues, quelle qu'en soit la cause, en commençant par celles dont l'exigibilité est la plus ancienne.

### 7. LIVRAISONS

- 7.1 Les délais de livraison ne peuvent être donnés qu'à titre indicatif. Le délai minimum de livraison à compter de la validation de la commande est de 5 jours ouvrés. Le non-respect de ces délais ne saurait donner lieu ni à l'annulation de la commande, ni à l'octroi de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.
- 7.2 Lors de la livraison, il appartient au Client de vérifier le bon état de la marchandise livrée, en présence du chauffeur et avec le bordereau de livraison. En cas d'avarie ou de manquant, conformément aux dispositions légales (article L 133-3 et 133-4 du Code de commerce), le client s'engage à :
  - renseigner sur le document du transporteur les réserves qui doivent être claires, précises et complètes,



- confirmer ces réserves au transporteur par Lettre Recommandée avec AR dans les trois jours qui suivent la réception,
- et/ou requérir le cas échéant, la nomination d'un expert judiciaire.

Le client doit informer FREE SPIRITS DISTRIBUTION des dommages constatés et lui remettre tous justificatifs et moyens de preuves.

En l'absence de réserves ou en cas de non-respect des délais, toute action sera éteinte contre le transporteur et aucune réclamation ou dédommagement ne sera acceptée par FREE SPIRITS DISTRIBUTION. Les marchandises ayant fait l'objet de réserves ne pourront être retournées qu'après accord préalable et par l'intermédiaire du transporteur ayant effectué la livraison. Si les marchandises renvoyées par le client à FREE SPIRITS DISTRIBUTION ne présentent pas les dommages préalablement indiqués, FREE SPIRITS DISTRIBUTION se réserve le droit de retourner les marchandises à l'acheteur aux frais de l'acheteur.

- 7.3 Quelles que soient les réserves émises lors de la livraison ou de l'enlèvement, notamment en raison de bris éventuels, la fraction de livraison livrée en bon état et conformément à la commande, sera payée au prix convenu et selon les modalités de paiement prévues à la commande.
- 7.4 Tout groupage doit faire l'objet d'un accord préalable de FREE SPIRITS DISTRIBUTION. Le destinataire des livraisons doit alors vérifier le bon état de l'intégralité des marchandises livrées, conformément au point 7.2.

## 8. TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ - RISQUES

- 8.1 Sauf décision préalable, expresse et écrite de la part de FREE SPIRITS DISTRIBUTION, notifiée au Client avant la livraison de chaque commande, il est convenu que la propriété des marchandises, commandées et/ou livrées, ne sera transférée qu'après le complet paiement du prix et des accessoires ainsi qu'après parfaite exécution par le Client de toutes ses obligations à l'égard de FREE SPIRITS DISTRIBUTION.
- 8.2 Le Client supporte les risques afférents aux marchandises à compter de leur expédition. Il s'engage à apporter tous les soins à la garde et à la conservation des produits.

# 9. RÉCLAMATIONS

Aucun retour produit ne peut être accepté. Tout produit retourné par le client sans l'accord de FREE SPIRITS DISTRIBUTION ne donne lieu à aucun remboursement. Un litige relatif à la livraison, quel qu'il soit, ne donne droit à aucune indemnité ou dommages et intérêts, de quelque nature que ce soit.

#### 10. DÉFAUTS D'EXÉCUTION

Toute inexécution par le Client de l'une quelconque de ses obligations, en particulier de son obligation de paiement et de son engagement dans la revente directe au consommateur final, entraîne la résolution de plein droit et sans mise en demeure préalable de toutes les ventes correspondant à des marchandises livrées demeurées impayées, des ventes en cours de livraison et pour les ventes à venir, la résolution de toutes conventions relatives aux conditions de règlement et l'exigibilité immédiate d'un paiement comptant.

#### 11. GARANTIE DE QUALITÉ

- 11.1 Afin de garantir la qualité des produits et de préserver la notoriété des marques au stade des consommateurs ou utilisateurs, FREE SPIRITS DISTRIBUTION se réserve en tout état de cause le droit de reprendre les marchandises en quelques lieux et mains que ce soit, le Client s'engageant à assister FREE SPIRITS DISTRIBUTION dans ces opérations. Dans le même but, elle conserve la faculté de réduire ou de fractionner toute commande présentant un caractère anormal sur le plan quantitatif. Le Client est tenu d'obtenir les mêmes garanties de ses propres Clients et sous-acquéreurs de ceux-ci.
- 11.2 En cas de litige sur la qualité de nos produits, le Client s'engage à donner à FREE SPIRITS DISTRIBUTION la possibilité de contrôler le produit avant destruction.

## 12. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tout document reprenant les marques, les logos, les noms commerciaux, les représentations graphiques ou descriptions relatives aux Produits doivent faire l'objet d'un accord préalable express de FREE SPIRITS DISTRIBUTION.

## 13. COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

L'interprétation et l'exécution des présentes conditions générales de vente ainsi que tous les actes qui en seront la conséquence, seront soumis au droit français.

En cas de litige, seuls les tribunaux de Paris seront compétents, à moins que FREE SPIRITS DISTRIBUTION ne préfère saisir toute autre juridiction compétente, en particulier celle du siège social du Client ou du lieu de situation des marchandises livrées.

Tarif valable du 01/01/2021 au 31/12/2021 sous réserve de modifications sans préavis. Produits proposés dans la limite des stocks disponibles.

